

# COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DES BAUX-ALPILLES

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 FEVRIER 2019

### A 18h00 – SAINT REMY DE PROVENCE

L'an deux mille dix-neuf,

et le vingt-six février,

à dix-huit heures, le Conseil communautaire de cette Communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie de Saint-Rémy de Provence, sous la présidence de M. Hervé CHERUBINI, Président.

**Présents** : Mmes et MM. AOUN Danièle, BASSO Gilles, BLANC Michel, BLANC Patrice, BONI Maryse, BONNAUD Christian, CALLET Marie-Pierre, CAVIGNAUX Michel, CHERUBINI Hervé, FAVERJON Yves, FONTES René, GALLE Michel, GARCIN-GOURILLON Christine, GARNIER Gérard, GAZEAU-SECRET Anne, GUENOT Jacques, GUIGNARD Stéphan, JODAR Françoise, LAUBRY Patricia, LICARI Pascale, MANGION Jean, PEROT-RAVEZ Gisèle, SANTIN Jean-Denis, SAUTEL Jack, SCIFO-ANTON Sylvette, VENNIN Benoît, VIDAL Denise, VILLERMY Jean-Louis, WIBAUX Bernard.

**Excusés** : Mmes et MM. BONET Michel, DELON Pascal, GUILLOT Pierre, PELISSIER Aline, PRIEUR DE LA COMBLE Inès, ROGGIERO Alice.

Monsieur CHERUBINI accueille les membres du conseil communautaire à la Mairie de Saint-Rémy de Provence.

M. CHERUBINI énonce les procurations :

- Monsieur BONET Michel à Madame LAUBRY Patricia
- Monsieur DELON Pascal à Monsieur GARNIER Gérard
- Monsieur GUILLOT Pierre à Madame AOUN Danièle
- Madame PELISSIER Aline à Monsieur FONTES René
- Madame PRIEUR DE LA COMBLE Inès à Monsieur MANGION Jean
- Madame ROGGIERO Alice à Monsieur CAVIGNAUX Michel

## ORDRE DU JOUR

### 1. ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Jean-Louis VILLERMY a été élu secrétaire de séance à l'unanimité des voix.

### 2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN DATE DU 23 OCTOBRE 2018

Le procès-verbal du Conseil communautaire en date du 28 janvier 2019 n'a appelé aucune observation de la part des élus présents et a été voté à l'unanimité des voix.

### 3. DECISIONS PRISES PAR LE MONSIEUR LE PRESIDENT

- **Décision n°03/2019** : Macarons de stationnement pour les agents communautaires
- **Décision n°04/2019** : Convention pour la mise à disposition à titre gracieux de deux composteurs individuels à la crèche municipale « Le Club du tout petit » - Saint-Rémy de Provence

- **Décision n°05/2019** : Convention entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la Commune des Baux de Provence concernant la mise à disposition de la police mutualisée
- **Décision n°06/2019** : Convention entre la Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles et la Commune de Saint-Etienne du Grès concernant la mise à disposition de la police mutualisée
- **Décision n°07/2019** : Convention de formation professionnelle continue des agents de la régie de l'eau et de l'assainissement

#### **4. DELIBERATION N°10/2019 : RAPPORT D'AVANCEMENT DU SCHEMA DE MUTUALISATION**

Monsieur le Président donne alors lecture de ce rapport joint à la convocation du présent Conseil communautaire et demande au Conseil de bien vouloir en prendre acte.

Le Conseil communautaire, après avoir oui l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, prend acte du présent rapport d'avancement du schéma de mutualisation des services par un vote.

Par : **POUR : 35 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

#### **5. DELIBERATION N°11/2019 : RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES**

Monsieur le Président donne alors lecture de ce rapport joint à la convocation du présent Conseil communautaire et demande au Conseil de bien vouloir en prendre acte.

Le Conseil communautaire, après avoir oui l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, prend acte du présent rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour la Communauté de Communes Vallée des Baux–Alpilles par un vote.

Par : **POUR : 35 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

#### **6. DELIBERATION N°12/2019 : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRES 2019 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DES BAUX-ALPILLES**

Monsieur le Président présente à l'assemblée le Rapport des Orientations Budgétaires (ROB) 2019 des budgets suivants : budget principal CCVBA, budget assainissement-régie, budget assainissement-DSP, budget eau-régie, budget eau-DSP, budget tourisme régie, budget ZA Les Trébons 2-Aureille, budget ZA Les Grandes Terres 2-Eygalières, budget ZA La Massane 4-Saint-Rémy de Provence, budget extension ZA Saint-Rémy de Provence, budget extension ZA Eygalières.

Le Conseil Communautaire est ensuite appelé à prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) concernant les budgets de la CCVBA par un vote.

Par : **POUR : 35 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

#### **7. DELIBERATION N°13/2019 : DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT – DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX – TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DU CHEMIN DU PONT CARLIN**

Monsieur le Président propose :

- **de solliciter** l'aide financière de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux selon le plan de financement ci-dessus exposé;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Par : **POUR : 35 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

#### **8. DELIBERATION N°14/2019 : MISE EN PLACE DU RIFSEEP – FILIERE CULTURELLE**

Monsieur le Président propose :

- **d'instaurer** le régime indemnitaire de la filière culturelle tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel selon les modalités définies ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président, en tant que personne responsable, à fixer par arrêté individual le montant perçu pour chaque agent concernés ;
- **de préciser** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Communauté de communes, au chapitre 012.

Par : **POUR : 35 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

#### **9. DELIBERATION N°15/2019 : AVENANT AU MARCHE N°2018-03 POUR LE RENFORCEMENT DE LA STATION DE REPRISE D'EAU A EYGALIERES**

Monsieur le Président propose :

- **de consentir** à la mise en œuvre de cet investissement, sous forme d'un avenant au marché de travaux n°2018-03
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces destinées à la réalisation de ce projet.

Par : **POUR : 35 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

#### **10. DELIBERATION N°16/2019 : AVENANT AU GROUPEMENT DE COMMANDE – REAMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'ANCIEN CINEMA, RUE BERGERES, JEAN COLAS, RUE DU 8 MAI 1945 - MOURIES**

Monsieur le Président propose :

- **d'approuver** l'avenant relatif aux travaux du réseau d'eaux pluviales, à la constitution d'un groupement de commandes entre la Commune de Mouriès et la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles pour les travaux des rues du 8 mai 1945, des Bergères et Jean Colas.

Par : **POUR : 35 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

#### **11. DELIBERATION N°17/2019 : ATTRIBUTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE – REAMENAGEMENT DE LA PLACE DE L'ANCIEN CINEMA, RUE BERGERES, JEAN COLAS, RUE DU 8 MAI 1945 - MOURIES**

Monsieur le Président propose :

- **de consentir** à la mise en œuvre de cet investissement,
- **d'attribuer** à l'entreprise Néotravaux le marché à procédure adaptée

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces destinées à la réalisation de ce projet.

Par : **POUR : 35 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

## **12. DELIBERATION N°18/2019 : ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE BE N°32 SUR LA COMMUNE DES BAUX DE PROVENCE – PERIMETRE DE PROTECTION AUTOUR DU CAPTAGE DE MANVILLE**

Monsieur le Président propose :

- **d'acheter** la parcelle cadastrée section BE n°140 d'une superficie de 929 m<sup>2</sup>, située sur la Commune des Baux-de-Provence, au prix de 1760,00 € à :
  - Victor PUETZER, domicilié au Chemin de Pauly, LE MONT PELERIN 1801, SUISSE
  - Peter PUETZER domicilié au 7 San Antonio PL 3, CA 94133 SAN FRANCISCO, ETATS-UNIS
  - Mathilda PUETZER, née BREZNIK, domiciliée au Château de Manville, Quartier de Manville aux Baux-de-Provence (13520)
- **de désigner** Maître Frédéric FABRE, Notaire à la Résidence de CABANNES, afin de régler toutes les formalités nécessaires à cette acquisition et notamment l'établissement de l'acte de vente ;
- **d'autoriser** Monsieur Hervé CHERUBINI à signer, en tant que personne responsable, toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

Par : **POUR : 35 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

## **13. DELIBERATION N°19/2019 : PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE FONTVIEILLE**

Monsieur le Président propose :

- **d'approuver** le procès-verbal de mise à disposition du bureau du Tourisme de la Commune de Fontvieille à la CCVBA dans le cadre du transfert de la compétence « Tourisme » ainsi que ses annexes ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer le procès-verbal ainsi que tout autre document nécessaire à la mise en œuvre de ce dossier.

Par : **POUR : 35 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

## **14. DELIBERATION N°20/2019 : ETUDE DE POTENTIALITE DE REUTILISATION DES EAUX USEES TRAITÉES**

Monsieur le Président propose :

- **d'autoriser** le lancement de cette étude
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces destinées à la réalisation de ce projet.

Par : **POUR : 35 voix** – unanimité des suffrages exprimés.

## **15. QUESTIONS DIVERSES :**

Néant.

La séance est levée à 19h02.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Hervé Cherubini', written in a cursive style.

Hervé CHERUBINI